

En tout cas, nous avons pris acte de la requête et nous allons la soumettre aux chefs de groupe et aux présidents des commissions concernées.

L'incident est clos.

LES PLACES AU SEIN D'INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES PERMETTANT D'ASSURER LA PRISE EN CHARGE DE L'AUTISME ET LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN AUTISME

DE **MME SIMONE SUSSKIND**

ET INTERPELLATION JOINTE

LE MANQUE DE PLACES AU SEIN DES INSTITUTIONS

DE **MME CLAIRE GERAETS**

À **MME CÉLINE FREMAULT, MINISTRE EN CHARGE DE LA POLITIQUE D'AIDE AUX PERSONNES HANDICAPÉES**

Mme la présidente.- À la demande des auteures, ces interpellations sont reportées à la prochaine séance.

L'ÉTAT DES LIEUX DE L'EVRAS

DE **MME FATOUMATA SIDIBÉ**

À **MME CÉLINE FREMAULT, MINISTRE EN CHARGE DE L'ACTION SOCIALE ET DE LA FAMILLE**

Mme la présidente.- La parole est à Mme Sidibé.

Mme Fatoumata Sidibé (DéFI).- La généralisation de l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS) dans les écoles est, on le sait, un levier indispensable à de nombreux points de vue : promotion de l'égalité entre hommes et femmes, promotion de la santé, lutte contre les violences de genre, déconstruction des idées reçues, formation d'un esprit critique permettant d'opérer des choix éclairés pour s'épanouir dans la vie relationnelle, affective et sexuelle, et ce, dans le respect de soi et des autres. Le contenu des cours d'EVRAS reste néanmoins flou pour de nombreux acteurs de terrain.

L'ensemble des jeunes qui fréquentent les écoles fondamentales, techniques, professionnelles et spécialisées doivent évidemment pouvoir bénéficier de ces animations, car il s'agit d'un droit fondamental.

Dans le cadre du plan de promotion de la santé, vous avez proposé une série de mesures visant à réglementer l'EVRAS, notamment pour les jeunes de toutes les écoles et, en particulier, pour ceux qui fréquentent des écoles spécialisées.

Vous exercez la compétence des animations EVRAS effectuées par le personnel des centres de planning familial. L'ensemble des subsides est aujourd'hui attribué à la fédération desdits centres afin de garantir une certaine cohérence et d'objectiver les animations présentées.

C'est ainsi qu'un recueil de données sur les animations EVRAS, présentées par les centres de planning familial en Région bruxelloise, a été réalisé et qu'une cartographie est donc aujourd'hui disponible.

Vous disiez connaître avec précision aujourd'hui tous les chiffres à ce sujet : par commune, par école, par quartier, par thématique abordée, par âge, etc. Ce travail de récolte de données objectives est indispensable pour permettre de généraliser l'EVRAS.

Cela nécessite bien entendu que les budgets soient adaptés. Vous disiez que votre administration travaillait sur un projet

d'élargissement des animations EVRAS. Sur quelle base collectez-vous les données en vue de son application ?

Bien entendu, une coordination bien organisée en animation sera nécessaire en centres PMS ainsi qu'en centres de planning familial, les deux étant nécessaires en vue de généraliser l'EVRAS dès cette rentrée scolaire. À ce titre, vous avez d'ailleurs soumis au Gouvernement ce projet avant les vacances parlementaires.

Où en sommes-nous actuellement en termes d'étapes franchies en vue de la généralisation de l'EVRAS ? Avez-vous de nouvelles données à nous communiquer ?

Il semblerait que les communes du nord-ouest de Bruxelles notamment soient moins bien desservies que le reste. Pourquoi ? Que mettez-vous en place pour faire en sorte qu'elles ne soient pas discriminées ?

En plus de l'élargissement des animations, quel est l'objectif de la rentrée 2016 ? Qu'en est-il des partenariats avec la ministre de l'Enseignement en charge des compétences liées aux centres psycho-médico-sociaux (PMS) ?

Qu'en est-il de la possibilité, pour une série d'asbl très actives dans le secteur, d'entrer, elles aussi, dans le recueil de données ? Je pense ici par exemple au Groupe pour l'abolition des mutilations sexuelles (GAMS) ou à l'asbl Touche pas à ma pote.

Enfin, élément très important, vous avez également évoqué la création d'un label EVRAS en groupe intrafrancophone afin d'identifier et de certifier les associations qui effectuent des animations EVRAS dans les écoles. En effet, il existe un large éventail d'acteurs et de thématiques sur le terrain et il est important d'avoir un minimum de connaissances et d'éthique pour organiser de telles animations à destination d'enfants, mais aussi de toutes les classes scolaires.

Vous avez également dit que vous deviez rencontrer la plateforme EVRAS après Pâques pour discuter du contenu de ces animations. Quel est l'état d'avancement de cette plateforme et de ces rencontres ?

Il y a, par ailleurs, une concertation avec les autres entités fédérées. Où en est-on dans cette concertation ?

(Applaudissements sur les bancs du groupe DéFI)

Mme la présidente.- La parole est à M. Uyttendaele.

M. Julien Uyttendaele (PS).- L'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS) est un moyen essentiel pour favoriser la santé et le développement affectif, sexuel et relationnel de tous les jeunes Bruxellois. C'est un large processus éducatif, mais également citoyen, avec une approche globale de la sexualité dans toutes ses dimensions.

L'interpellation de ce matin est importante, car pour l'EVRAS, nous disposons désormais d'une cartographie reprenant des données précises sur les animations fournies. Celles-ci nous permettent de constater que 20% des jeunes des deuxième, troisième et quatrième années de l'enseignement secondaire n'ont jamais participé à des activités d'animations d'EVRAS lors de leur parcours scolaire, et que ce sont les communes du nord-ouest de Bruxelles, ainsi que celles du sud, qui sont les moins bien servies en la matière. Ce fait est interpellant, et je pense qu'il faut y voir une des nombreuses dimensions de la dualisation de notre Région.

Puisque désormais vous disposez de chiffres précis, quels nouveaux projets vont-ils voir le jour ou seraient-ils en cours pour soutenir une action commune contre cette dualisation ? En ce sens, comment comptez-vous améliorer l'échange et la

coordination entre les différents acteurs de la problématique, notamment les associations de terrain ?

Comment comptez-vous engager tous les jeunes - et je pense singulièrement aux écoles techniques, professionnelles et spécialisées - dans ce processus de formation, sans qu'il y ait de discrimination, mais sans qu'il y ait non plus de différence de traitement des thématiques abordées ?

En mars dernier, vous nous disiez également qu'il faudrait sans doute cibler un âge idéal afin d'appréhender l'EVRAS le mieux possible. Qu'en est-il de vos discussions avec les ministres concernés sur ce point précis ?

Dans un autre axe d'action, je voudrais vous demander ce qu'il en est du travail mené contre les mutilations génitales féminines (MGF), qui constituent une atteinte aux droits humains et à la santé mentale et physique des femmes ? Les recommandations du Groupe pour l'abolition des mutilations sexuelles (GAMS) comptent une interpellation très claire concernant l'EVRAS dans les écoles. Or, les thèmes abordés par les centres de planning familial sont repris dans une liste exclusive de la Région wallonne ou de la Commission communautaire française, et seuls ces thèmes comptabilisés dans les activités du planning sont subsidiés. Les MGF n'en font pas partie de manière claire. Qu'en est-il de la sensibilisation à cette problématique au sein des centres de planning familial ?

Je voudrais vous interroger aussi sur la vision politique de la gestion financière de l'action dans le domaine de l'EVRAS dans le cadre du cofinancement avec la Communauté française, qui sera nécessaire pour généraliser l'EVRAS à l'ensemble de nos écoles bruxelloises. Lors de votre dernière déclaration à ce sujet, vous espériez que des moyens supplémentaires pourraient être trouvés du côté de la Communauté française. Qu'en est-il des consultations et d'une éventuelle décision en ce sens ?

Enfin, permettez-moi d'aborder le volet de la formation des formateurs, également épinglé par ma collègue, Mme Sidibé. Il est évidemment important d'avoir des connaissances spécifiques et rigoureuses en matière d'éthique et de morale pour organiser de telles animations destinées aux jeunes enfants. L'objectif est d'identifier et de certifier les associations qui vont effectuer des animations d'EVRAS dans les écoles. Où en sont les travaux de création d'un label d'EVRAS en groupe intrafrancophone ?

(Applaudissements sur les bancs du groupe PS)

Mme la présidente.- La parole est à Mme Fremault.

Mme Céline Fremault, ministre.- Je vous remercie de vos questions et vais essayer d'y répondre le plus largement possible, ce qui permettra ensuite de continuer le développement du programme et de refaire un bilan au moment des budgets.

La généralisation des animations d'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS) en Région bruxelloise est une priorité inscrite dans la déclaration de politique générale. Pour rappel, j'ai fait passer l'enveloppe de l'EVRAS à 400.000 euros pour l'année scolaire qui vient de débuter, au lieu de 300.000 euros auparavant. Cette augmentation va se formaliser dès cette année scolaire 2016-2017.

Ainsi, d'après les premières prévisions, la nouvelle enveloppe va permettre d'augmenter les heures de plus de 25%. Ceci signifie davantage d'écoles touchées, davantage d'élèves bruxellois bénéficiant d'animations d'EVRAS dès cette année.

Monsieur Uyttendaele, je suis tout à fait favorable à l'augmentation des animations d'EVRAS, mais, forcément, cela a un coût. En 2016, nous avons assisté à une très belle progression en la matière, et nous nous battons pour l'accroître en 2017. Je vous en prie, actionnez l'ensemble de vos relais pour être plus efficaces sur ces questions, car les budgets se discutent actuellement.

Je peux, bien évidemment, vous communiquer quelques données pour l'année scolaire 2015-2016, données collectées, pour rappel, avec le nouveau logiciel :

- 235 écoles ont été touchées par des animations d'EVRAS effectuées par des centres de planning familial à Bruxelles, ce qui correspond à 22.387 élèves à travers 4.268 heures d'animations ;
- parmi les thématiques les plus abordées lors de ces animations figurent les relations affectives, les moyens de contraception et la puberté.

Effectivement, certaines communes du nord-ouest de la Région ainsi que celles du sud semblent moins bien servies en matière d'animations d'EVRAS. Cela peut s'expliquer par diverses raisons qui peuvent se cumuler :

- moins de centres de planning familial sont présents dans ces zones, ce qui ne facilite pas la présence d'animateurs directement dans les écoles ;
- les écoles font peut-être moins appel à des animateurs employés par les centres de planning familial. Pour rappel, ces centres proposent des animations d'EVRAS dans les écoles, mais ce ne sont pas les seuls : il existe d'autres structures, comme les centres psycho-médico-sociaux (PMS) ou des asbl ;

Sur la base des chiffres de l'année dernière, j'ai voulu mettre l'accent, dans l'appel à projets 2016-2017, sur des zones moins couvertes les années précédentes afin d'étendre peu à peu le champ des animations d'EVRAS en Région bruxelloise. Ainsi, dans le nouvel appel à projets, la priorité sera accordée aux animations localisées dans les écoles qui n'ont pas encore été concernées. Nous allons donc davantage toucher des zones qui étaient peu servies, jusqu'ici, en animations d'EVRAS.

L'objectif de la rentrée 2016 est de poursuivre la généralisation des animations d'EVRAS avec les acteurs concernés, y compris les centres PMS, les centres de promotion de la santé à l'école (PSE) et les asbl spécialisées. J'ai d'ailleurs pris l'initiative d'encourager des asbl à produire, elles aussi, des animations d'EVRAS de qualité dans les écoles.

Ainsi, comme l'année passée, j'ai financé une série d'animations via l'asbl Touche pas à ma pote. Cette association de terrain opère avec des acteurs de La Ligue d'improvisation pour créer, dans les écoles bruxelloises, des scénettes adaptées aux adolescents sur les thèmes du respect, de la relation entre les hommes et les femmes et du harcèlement de rue. Il s'agit d'un vrai processus participatif, différent des cours ex cathedra et théoriques, qui permet de capter toute l'attention des adolescents.

L'objectif est de faire inscrire également les asbl dans le recueil de données. La Fédération laïque des centres de planning familial (FLCPF), qui porte le projet, étudie actuellement les possibilités techniques d'intégrer un certain nombre d'asbl dans le projet en tant que tel.

Je tiens également à vous signaler qu'à mon initiative sera organisé le premier salon de l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle cette année à Bruxelles. Ce salon permettra aux acteurs de se rencontrer, de réfléchir à la

problématique de l'EVRAS et de pouvoir avancer ensemble dans la même direction.

Ce salon aura plusieurs finalités :

- améliorer la connaissance de l'EVRAS et préciser sa définition ;
- valoriser les professionnels de l'EVRAS et les initiatives existantes ;
- faire découvrir des initiatives plus originales (partenariats, réseaux, cellules d'intervention) ;
- mettre en évidence la complexité de l'EVRAS ;
- améliorer la reconnaissance réciproque des différents acteurs afin d'encourager les synergies.

J'ai emporté l'invitation. Je suppose que vous l'avez reçue aussi.

Ce salon dédié à l'EVRAS se déroulera les 24 et 25 novembre dans le centre de congrès BEL sur le site de Tour & Taxis. La modératrice en sera Florence Hainaut, journaliste bien connue. Vous y êtes, toutes et tous, cordialement conviés.

Par ailleurs, nous travaillons pour l'instant à la création d'un label d'EVRAS au sein d'un groupe intrafrancophone qui réunit les ministres Schyns, Greoli, Prévot, Jodogne et moi-même. L'objectif est de pouvoir identifier et certifier les associations qui vont effectuer des animations d'EVRAS dans les écoles. Il est en effet important de disposer d'un minimum de connaissances et d'éthique pour pouvoir organiser des animations d'EVRAS à destination de jeunes enfants. Il est intolérable que des personnes malintentionnées et pratiquant de la désinformation puissent entrer dans les écoles au nom de l'EVRAS. Nous avons mis en place un premier projet de label avec les autres entités. Chaque asbl qui se rend dans les écoles pour y effectuer des animations d'EVRAS devra respecter une série de critères éthiques et qualitatifs. Si les associations obtiennent le label, les écoles pourront faire appel à elles.

Nous avons soumis ce label au secteur afin de récolter ses différentes remarques. Nous espérons pouvoir aboutir sur ce dossier très prochainement avec les différents ministres concernés.

Les différents représentants des ministres concernés ont rencontré la plate-forme dédiée à l'EVRAS après Pâques. Il a été décidé de faire appel à cette plate-forme pour faire part des remarques du secteur sur le projet de label. Nous marquons ainsi le départ d'une collaboration constructive avec la plate-forme qui se poursuivra, je l'espère, au-delà de cette question.

Enfin, concernant votre question sur la concertation avec les autres entités, celle-ci se poursuit sur toute une série de dossiers importants. Je viens d'évoquer le label, mais je m'en voudrais de ne pas toucher un mot sur le recueil de données communes en matière d'animations d'EVRAS. En effet, tous les centres PMS vont devoir encoder leurs animations dans les écoles grâce au soutien de la ministre de l'Enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Il s'agit d'une avancée majeure qui nous permettra d'avoir une vision complète des animations d'EVRAS à Bruxelles dès la fin de cette année scolaire, c'est-à-dire un recueil de données unique, complet et actualisé avec les animations effectuées par les centres de planning et les centres PMS.

Nous avons initié une cartographie, mais celle-ci n'est pas encore tout à fait complète parce que nous attendons les chiffres des centres PMS et de l'enseignement. Dans le courant de l'année 2017, j'espère que cette cartographie sera achevée.

Concernant les mutilations génitales féminines (MGF), j'en avais parlé lors de ma dernière réponse à vos interpellations, Monsieur Uyttendaele, en disant que cette thématique est incluse aujourd'hui dans le travail effectué au niveau de l'EVRAS. Par ailleurs, nous allons mettre en place un réseau à propos des MGF, comme j'ai eu l'occasion de le dire à cette tribune, avec l'ensemble des acteurs de cette thématique, pour leur permettre d'avancer le plus possible dans ce dossier.

Rendez-vous les 24 et 25 novembre 2016 au centre BEL pour ce salon consacré à l'EVRAS, avec des conférences, des ateliers, des projections, des halles aux outils, et des pièces de théâtre qui seront jouées au Théâtre de Poche en parallèle.

(Applaudissements)

Mme la présidente.- La parole est à Mme Sidibé.

Mme Fatoumata Sidibé (DéFI).- Je vous remercie, Madame la ministre. Je vous avoue que je n'ai pas reçu cette invitation.

Mme la présidente.- Apparemment, M. Uyttendaele l'a bien reçue.

Mme Fatoumata Sidibé (DéFI).- Non, nous ne l'avons pas reçue. Ce serait bien que cette belle initiative nous soit communiquée pour qu'on puisse y participer.

(Remarques de M. Julien Uyttendaele, député)

J'avais encore une question par rapport au fait d'élargir les animations à d'autres groupes. Vous avez parlé de l'asbl Touche pas à ma pote, mais vous n'avez pas parlé du groupe GAMS.

Mme Céline Fremault, ministre.- Si, quand j'ai répondu à M. Uyttendaele.

Mme Fatoumata Sidibé (DéFI).- Vous avez dit que le contenu était inclus dans les animations.

Mme Céline Fremault, ministre.- Effectivement, tout un travail est opéré. Ils ont encore obtenu un subside l'année passée, qu'ils n'avaient jamais eu jusqu'à présent, pour travailler avec nous sur toute une série d'initiatives. Nous sommes en liaison avec eux.

M. Julien Uyttendaele (PS).- Cette thématique a-t-elle été introduite dans la liste des thématiques subsidiées ?

Mme Céline Fremault, ministre.- Absolument ! Je vous l'ai encore dit lors de la dernière interpellation avant les vacances.

Mme Fatoumata Sidibé (DéFI).- Je vous remercie.

Mme la présidente.- L'incident est clos.

CLÔTURE

Mme la présidente.- Mesdames et Messieurs, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

La prochaine séance aura lieu sur convocation.